

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE LAMENTIN

NOMBRE DE MEMBRES

| Afférents au Conseil Municipal | En exercice | Qui ont pris part à la Délibération |
|--------------------------------------|----------------|---|
| 33 | 33 | 25 |

Séance du 29 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux et le jeudi vingt-neuf septembre, le Conseil Municipal de la Commune de LAMENTIN, s'est réuni à la salle des délibérations de la mairie, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Ephrem GLORIEUX, 1^{er} adjoint.

Présents :

M. Ephrem GLORIEUX ; M. Bruno FELICIANNE ; Mme Manuela PETRO-METONY ; M Lucien BEAUZOR, M. Rodrigue MOULIN ; Mme Gladys BURAT ; M. Jean-Louis SAINCILY, adjoints au maire.

Mme Anny GENIPA ; M. Yvon COMBES ; Mme Sylviane FONDS ; M. Saturnin FRANCILLONNE ; M. Christian CITADELLE ; M. Richard PROMENEUR ; Mme Patricia VINGADASSALON ; M. Martelin RATTIER ; M. Arthur MARICEL ; M. Didier MARICEL ; Mme Cindy ARNASSALON ; Mme Annick ABELA ; Mme Francia ROSAMONT ; M. Patrick AJAS ; M. Bruno REMI ; M. Benjamin GRACCHUS ; Mme Edwige BEMATOL ; Mme Nicole RAMASSAMY ;
Conseillers Municipaux.

Représentés :

Mme Christiane TREIL-ALBON par M. Jean-Louis SAINCILY
Mme Sonia MERCADIER par M. Ephrem GLORIEUX

Absents : M. Jocelyn SAPOTILLE ; Mme Liliane MAXIMIN-BAJAZET ;
Mme Jacqueline BELFORT ; Mme Sylvie DAGONIA ; Mme Clara RIGAH ;
Mme Karine GATIBELZA.

Date de la convocation**23 septembre 2022****Date d'affichage de la délibération****Adoptée à l'unanimité****DELIBERATION N°2022/09/98****PARTONS A LA DECOUVERTE DU NORD GRANDE-TERRE**

La découverte du patrimoine est souvent le lieu et l'occasion de rencontres et de partages. C'est l'opportunité de réunir des seniors dans une ambiance conviviale et chaleureuse, tout en se réappropriant les différents sites à visiter.

Le service personnes âgées et personnes en situation de handicap propose de mettre en place une visite guidée en bus en partenariat avec la société La Beauté Antillaise, pour faire découvrir ou redécouvrir le Nord Grande-Terre de la Guadeloupe.

Les objectifs de cette action sont les suivants :

- Offrir un moment de découverte et d'évasion à ces seniors
- Transmettre ou retransmettre la culture et la valeur du patrimoine
- Favoriser les rencontres et le partage
- Permettre aux seniors de sortir de l'isolement.

La visite guidée se déroulera le mardi 13 décembre 2022 sur une journée.

Les seniors prendront le départ en bus devant la salle des fêtes de Lamentin à 8h30 et le retour est prévu à 17h30. Durant cette journée le programme sera le suivant : la découverte de site historique, balades, prise de vue, dégustation à chaque arrêt, baignade, point culturel ainsi qu'une collation boisson et un déjeuner.

La société la beauté antillaise propose un circuit passant par différentes communes de la Guadeloupe : Anse-Bertrand, Morne à l'Eau, Petit Canal, Pointe à Pitre, Port Louis.

Le budget prévisionnel est le suivant :

| DÉPENSES | MONTANTS |
|---|------------------|
| TOUR EN BUS NORD GRANDE-TERRE 35 personnes | 1 674,70 € |
| TOTAL DES DÉPENSES | 1 674,70€ |

Le conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé du président et délibéré ;

DECIDE

ARTICLE 1 D'allouer la somme de 1 674,70 € à la société La Beauté Antillaise pour la visite guidée en bus des seniors sur le Nord Grande-Terre.

ARTICLE 2 : De donner pouvoir au Maire pour signer tous actes et documents, accomplir toutes formalités administratives et financières pour mener à bien l'exécution de la présente.

ARTICLE 3 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat

Adoptée à l'unanimité

Pour extrait conforme, rendu exécutoire,

Le Président,

Ephrem GLORIEUX

